

**PLAN D'ACTION DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE
2021 – 2022**



PUBLIÉ : AVRIL 2021

Mot du directeur général

Avec son Plan d'action de développement durable 2021-2022, SOQUIJ est fière de contribuer aux efforts de l'administration publique pour un Québec durable, responsable et prospère. Quinze ans après l'adoption de la *Loi sur le développement durable*, force est de constater que cette vision s'enracine dans les pratiques de gestion et est donc devenue incontournable.

Dotée d'objectifs clairs et mesurables, SOQUIJ concrétisera ses engagements en matière de développement durable en respect avec ses valeurs et sa mission.

Le plan d'action de développement durable 2021-2022 en sera un de transition avant l'entrée en vigueur de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2021-2026. Ainsi, certains objectifs du précédent plan d'action ont été repris avec des indicateurs et cibles modifiés ou précisés en lien avec les priorités gouvernementales 2021-2022 pour cette année de transition.

SOQUIJ est persuadée que ce Plan d'action de développement durable 2021-2022 permettra d'adapter ses façons de faire, promouvoir ses avantages et encourager son application par ses partenaires, clients et la collectivité.

Convaincus et motivés, le comité de direction et les employés de SOQUIJ se mobiliseront pour la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs que la Société s'est fixés.

Gilles Lajoie
Directeur général

Mission de SOQUIJ

La Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ), fondée en 1976, assume un mandat qui lui a été confié par l'Assemblée nationale et relève du ministre de la Justice du Québec. Elle assure son autofinancement par la vente de ses produits et services.

La mission de SOQUIJ, telle qu'elle est prévue dans sa loi, est de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité. La Société produit, diffuse et commercialise chaque année une gamme étendue de produits, sous forme de publications électroniques et de bases de données, auprès de la communauté juridique, des ministères et organismes, du monde des affaires et du grand public.

SOQUIJ reçoit plus de 100 000 décisions par année qu'elle met en ligne sur un site public et dans des banques de données. Plus de 6 000 décisions sont résumées et versées annuellement dans les banques de données ou publiées dans les journaux spécialisés ou les recueils.

SOQUIJ offre à tous ses employés plusieurs conditions leur permettant de travailler dans un environnement assurant une bonne qualité de vie.

Contexte

SOQUIJ présente son troisième Plan d'action sur le développement durable depuis l'adoption de la *Loi sur le développement durable* en 2006.

Ce plan de transition a été élaboré grâce à la participation d'acteurs clés de plusieurs secteurs d'activités de SOQUIJ afin de proposer une démarche concrète et respectueuse de ses valeurs et sa mission et a été approuvé par le comité de direction.

Le plan a été construit à partir de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 et les priorités gouvernementales 2021-2022 afin de participer à l'accomplissement de ses orientations et objectifs. De plus, ce plan intègre à nouveau un objectif visant à reconnaître et à promouvoir l'identité culturelle québécoise. Il a été bâti autour de trois objectifs gouvernementaux, dont deux activités jugées **incontournables** par la Stratégie gouvernementale :

- **Renforcer les pratiques de gestions écoresponsables de l'administration publique;**
- **Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial;**
- Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

C'est à partir de ces objectifs gouvernementaux que SOQUIJ présente son plan d'action contenant 3 objectifs organisationnels et 5 actions dont chacune est déterminée par un indicateur de mesure et une cible à atteindre pour la période 2021-2022.

Les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 qui n'ont pas été retenus sont motivés à la fin du présent plan.

Enfin, un compte rendu des résultats des différentes actions sera intégré au Rapport annuel de gestion de SOQUIJ en conformité avec la *Loi sur le développement durable*.



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif gouvernemental 1.1 – Activité incontournable 1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.

Objectif organisationnel

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsable dans les activités courantes de gestion administrative de SOQUIJ.

SOQUIJ s'engage à poursuivre ses efforts afin de contribuer à la réduction de ses impacts environnementaux négatifs découlant de ses activités et à accroître ses acquisitions écoresponsables. Elle sensibilise déjà son personnel aux principes du développement durable. Ces activités seront poursuivies et intensifiées pour améliorer et maximiser ses pratiques.

Principes de développement durable

Protection de l'environnement, production et consommation responsable.

SOQUIJ désire poursuivre ses efforts de bonne gestion des ressources matérielles et de réduction de matières résiduelles en optimisant l'utilisation de ces ressources. En effet, la Société projette de modifier certains processus lui permettant d'améliorer sa gestion des ressources matérielles, notamment, par l'implantation d'outils informatiques efficaces. Par ailleurs, SOQUIJ compte intensifier ses mesures de sensibilisation auprès des employés dans toutes leurs activités quotidiennes.

Action 1

Renforcer la gestion des ressources matérielles et des matières résiduelles.

Indicateur

Volume d'achat de papier par rapport à l'année 2019-2020.

Cible

Réduire de 50% le volume d'achat de papier par rapport à l'année 2019-2020, tout format.

SOQUIJ entend continuer de minimiser ses impacts environnementaux reliés au transport par la priorisation des transports collectifs lors de déplacements d'affaires et en offrant la formation en ligne. SOQUIJ souhaite également favoriser l'usage du transport actif par ses employés.

Action 2

Favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation des modes de transports collectifs et actifs des employés.

Indicateur

Nombre de gestes favorisant la réduction des déplacements des employés.

Cible

Mise en place d'une politique de télétravail post-pandémie.

En plus de favoriser les entreprises démontrant ses engagements en matière de développement durable dans l'attribution des contrats, SOQUIJ désire augmenter ses acquisitions faites de manière écoresponsable.

Action 3

Augmenter les acquisitions faites de manière écoresponsable.

Indicateur

Nombre d'inscriptions supplémentaires à un dossier d'achats regroupés avec le Centre d'acquisition gouvernemental (CAG).

Cible

Au moins 1 inscription supplémentaire au CAG.



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

RENFORCER LA GOUVERNANCE EN
DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif gouvernemental 1.5 – Activité incontournable 3

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial.

Objectif de l'Agenda 21 de la culture



Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle québécoise à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel, dans toute sa diversité et sur l'ensemble du territoire.

Objectif organisationnel

Faciliter et promouvoir l'accès à l'information juridique tout en préservant le patrimoine juridique québécois.

SOQUIJ analyse, organise, enrichit et diffuse le droit au Québec et cette valeur ajoutée lui permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit. La qualité du traitement des décisions reçues ainsi que la convivialité des outils offerts positionnent SOQUIJ comme un chef de file majeur en matière d'accessibilité à l'information juridique, tant auprès des professionnels du droit qu'auprès de la population en général.

SOQUIJ entend poursuivre le développement du service JuridiQC dédié aux citoyens.

Principes de développement durable

Accès au savoir, protection du patrimoine culturel.

Action 4

Améliorer l'accès à l'information juridique et en assurer sa promotion auprès des professionnels du droit et de la population en général.

Indicateur

Nombre d'activités facilitant et promouvant l'accès à l'information juridique.

Cible

Deux activités : poursuite du projet de JuridiQC et la mission de SOQUIJ.



ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET RÉDUIRE
LES INÉGALITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Objectif gouvernemental 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

Objectif organisationnel

Continuer de favoriser l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.

Avec son programme de bénévolat, SOQUIJ encourage ses employés à l'engagement social et participe donc au soutien d'organismes communautaires venant en aide aux plus démunis. La Société souhaite faire rejaillir davantage cet engagement dans la communauté juridique afin de la promouvoir auprès d'un large public.

Principes de développement durable

Santé et qualité de vie, équité et solidarité sociale, participation et engagement.

Action 5

Encourager et promouvoir l'engagement de SOQUIJ et de ses employés auprès d'organismes communautaires.

Indicateur

Nombre d'employés participant au programme de bénévolat de SOQUIJ (maximum de 5 employés).

Cible

5 employés participant au programme de bénévolat.

Motifs relatifs aux objectifs gouvernementaux non retenus dans le Plan d'action de développement durable de SOQUIJ

- La mission de SOQUIJ ne permet pas de contribuer à l'atteinte de ces objectifs gouvernementaux.
- SOQUIJ a choisi de concentrer ses efforts sur certains objectifs détaillés plus haut.
1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics.
1.3 Favoriser l'adoption d'approche de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales
1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique.
1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie
2.1 Appuyer le développement de pratiques et modèles d'affaires verts et responsables
2.2 Appuyer le développement des filières vertes et de biens et de services écoresponsables produits au Québec
2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable
2.4 Développer et mettre en valeur des compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable
2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables
3.1 Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée
3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société
4.1 Appuyer les activités visant la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement des personnes les plus vulnérables
4.3 Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés
5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie
5.2 Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires
6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire
6.2 Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires
6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités
6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'Adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels
7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables
7.2 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES
8.1 Améliorer l'efficacité énergétique
8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise
8.3 Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES